

La France Insouciante

Synthèse

Jean-Luc Mélenchon a présenté un [certain nombre de mesures économiques](#) à Lille le samedi 5 septembre, notamment le blocage des prix et des marges, une forte hausse des salaires et l'annulation de la dette publique détenue par la banque centrale. Ce florilège de mesures insouciantes – pour ne pas dire inconscientes – risquerait fort de faire plus de mal que de bien à l'économie française.

1. Le niveau des prix ne se décrète pas

Une des mesures phares de Jean-Luc Mélenchon pour soutenir le pouvoir d'achat est de bloquer les prix (la liste exacte des produits concernés n'a pas été donnée). Si les prix augmentent, c'est à cause d'un niveau de demande supérieur à l'offre. Bloquer les prix, ce qui est théoriquement possible, ne règle en rien ce déséquilibre qui est à la source du problème. Le blocage des prix aggrave même le déséquilibre offre-demande en incitant à une consommation supplémentaire puisque les prix sont maintenus artificiellement bas.

En conséquence, un blocage des prix risque surtout de conduire à des pénuries, ce qui est bien la raison pour laquelle ce type de mesure n'est généralement pas mise en place. Il n'y a donc pas de gain de pouvoir d'achat puisque les produits, dont le prix est certes bloqué, ne sont plus disponibles à la vente.

Pour dire les choses autrement, si onze personnes veulent manger dix pommes, le prix des pommes augmente. Bloquer les prix revient simplement à priver de consommation la personne qui se sera présentée la dernière dans le magasin, mais cela ne crée pas la pomme supplémentaire qui est nécessaire.

La solution est donc de résorber le déséquilibre offre-demande en augmentant l'offre, c'est-à-dire la production. En cela, la hausse du prix peut aider car elle incite les producteurs à produire plus. Bloquer les prix casse cette incitation et revient simplement à glisser le problème sous le tapis, au risque de l'aggraver en ne réglant pas ses causes profondes.

2. Pourquoi bloquer des marges qui n'augmentent pas ?

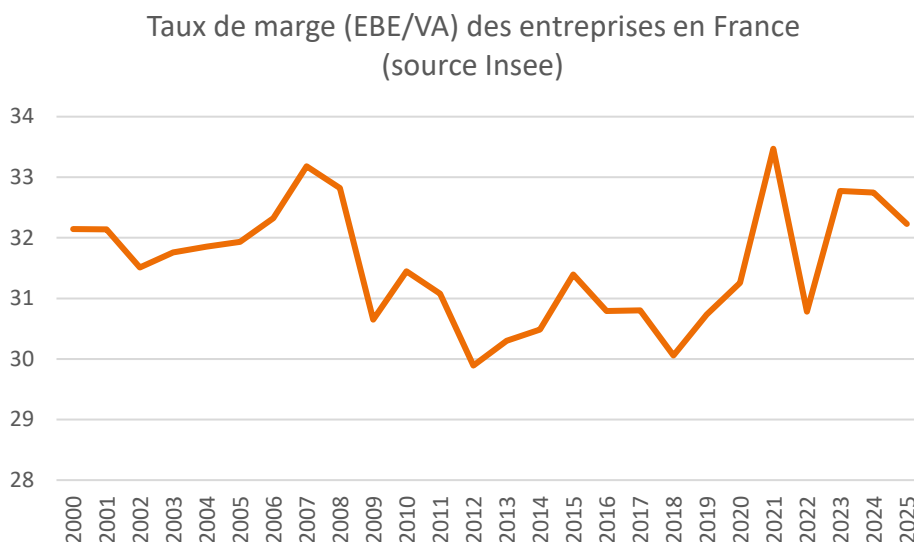
Jean-Luc Mélenchon propose de bloquer les marges afin d'éviter une hausse des prix liée à une hausse de profits. En 2000, le taux de marge¹ des entreprises était de 32,1 %, en 2025 il était monté à... 32,2 %². On voit mal quel est le gain attendu d'un blocage de marges qui n'ont pas augmenté.

De plus, bloquer les marges des entreprises risque d'être plus facile à dire qu'à faire. Toutes les entreprises, selon leur secteur, leur santé ou leur stade de développement n'ont logiquement pas le même niveau de marges. Qui décidera du niveau de marge acceptable pour chaque entreprise ? Il risque d'en résulter un formidable brouhaha administratif. La France doit construire des usines, pas des usines à gaz !

¹ Excédent brut d'exploitation / valeur ajoutée

² Insee

Enfin, bloquer les marges est le meilleur moyen de casser l'incitation des entreprises à investir et innover. À quoi bon prendre des risques si le gain attendu est neutralisé par des contraintes administratives ? Or, nous avons expliqué avant pourquoi la question du pouvoir d'achat passe avant tout par une hausse de la production, donc de l'investissement. La mesure risque fort de se révéler contre-productive.



3. Bloquer les prix... mais pas les salaires

Il arrive que des pays en proie à une forte inflation (l'Amérique latine des années 1980-1990 par exemple) tentent de bloquer les prix pour freiner leur hausse (une mesure qui n'a de chances de réussir que si elle s'accompagne de mesures traitant également le fond des déséquilibres économiques). Dans ce cas, tous les prix sont bloqués, y compris le prix du travail, c'est-à-dire les salaires. Car, si les salaires (qui sont un coût pour les entreprises) augmentent, il en résulte naturellement une pression inflationniste.

Jean-Luc Mélenchon voit les choses différemment et propose de juguler l'inflation en bloquant les prix à la consommation mais en augmentant fortement les salaires ([environ + 15 % sur le Smic](#)). Il en résulterait logiquement une hausse des coûts qui, si les prix sont bloqués, rendrait certaines entreprises non rentables. Jean-Luc Mélenchon peut fixer le niveau du Smic et bloquer les prix s'il le souhaite, mais il ne peut pas forcer les gens à se lever le matin pour travailler à perte.

Cette mesure profondément contradictoire – forte hausse des salaires et blocage des prix – ne peut entraîner que des pénuries, des faillites et une hausse du chômage. Les entreprises n'embaucheraient pas des salariés qui travailleraient à perte.

L'argument habituellement défendu en faveur d'une hausse des salaires, qui peut avoir sa pertinence dans certaines conditions, est le suivant : les salariés, mieux rémunérés, consomment plus, cette demande étant en retour bénéfique aux entreprises qui sont incitées à embaucher. Mais le plafonnement des prix et des marges casse totalement l'incitation des entreprises à embaucher, investir et profiter de cette demande nouvelle.

Encore une fois, ce n'est pas la hausse des salaires qui fait la hausse du pouvoir d'achat, mais la hausse de la production. Qu'on prenne le problème sous l'angle que l'on veut, si l'on souhaite manger une pomme de plus, il faut produire une pomme de plus³. Et toutes les envolées lyriques de Jean-Luc Mélenchon n'y pourront rien changer.

³ Sauf à consommer des produits importés et creuser un peu plus le déficit commercial

4. Si quelque chose te dérange, y'a qu'à le supprimer

Il va bien falloir parler de l'annulation de la part de dette publique détenue par la banque centrale... Jean-Luc Mélenchon a remis le sujet sur la table avec entrain ! J'aurais espéré que l'absurdité de la démarche devienne à ce point évidente que l'idée soit discrètement remise au placard et qu'il me soit ainsi épargné ces quelques lignes. Il est 22 heures passées, un samedi soir, et après une journée à rappeler à ma gosse qu'il ne faut pas jouer avec une casserole sur le feu au risque de se brûler, il me faut rappeler qu'on ne doit pas jouer avec les dettes publiques au risque de se brûler aussi. Alors, permettez à l'économiste de céder la place à l'homme et à son abattement...

Tout ayant déjà été dit sur le sujet, [souvent par des économistes de grand prestige](#), je ne suis pas certain d'apporter une quelconque valeur ajoutée. Mais puisque le sujet de ma note m'y oblige, tentons malgré tout.

La banque de France est une filiale, à 100 %, de l'État français. Quand elle détient une dette publique, c'est un peu comme si l'État se devait de l'argent à lui-même. Dans les comptes consolidés de l'État, cette dette est déjà annulée (elle est au passif de l'État et à l'actif de la banque de France). Quand la banque de France fait des profits, elle les reverse à l'État sous forme de dividendes. Si elle fait des pertes, non seulement elle ne fera plus de profits, mais il faudra même éventuellement que l'État la recapitalise pour éviter sa faillite.

Certes, une banque centrale est une entreprise d'un genre particulier, qui peut fonctionner avec des fonds propres négatifs⁴. La notion de faillite de la banque centrale est, pourrait-on dire, une question de convention. Mais la part de la dette publique détenue par la banque centrale l'est tout autant. Ce n'est pas cette part de la dette qui pose problème, car elle ne risque pas d'être revendue soudainement, dans un mouvement de panique, poussant les taux souverains à la hausse.

Par exemple, au Japon, environ [40 %](#) de la dette publique est détenue par la banque centrale, ce qui implique que la gigantesque dette publique du pays n'est pas comparable, en termes de risque, à une dette publique similaire qui serait entièrement détenue par des créanciers privés. Annuler la dette publique détenue par la banque de France reviendrait simplement à changer une convention par une autre, à déshabiller Pierre pour habiller Paul. En somme, Jean-Luc Mélenchon suggère de traiter le problème de la dette publique en supprimant la partie de la dette qui, justement, ne pose pas de problèmes.

En plus d'être inutile, une telle annulation pourrait être dangereuse. Premièrement, il en résulterait une grande pagaille européenne (nous ne discutons pas ici de la faisabilité légale de la démarche, un domaine qui n'est pas notre champ d'expertise) et, de facto, une sortie de la France de la zone euro puisque nous aurions une politique monétaire autonome.

Deuxièmement, les investisseurs privés, devant ce mouvement inconsidéré, pourraient penser qu'il ne s'agit que d'un galop d'essai qui prépare une annulation plus vaste de dette publique. Ils vendraient donc dès à présent leurs titres de dette, de peur d'être concernés à l'avenir, ce qui déclencherait une flambée des taux qui alourdirait encore un peu plus le déficit public.

J'espère avoir été clair et convaincant, mais je ne vois pas comment expliquer les choses autrement...

⁴ La créance qu'elle avait sur l'État à son actif ayant été annulée, il se peut que son actif devienne inférieur à son passif.

5 septembre 2026

Sylvain Bersinger, économiste et
fondateur du cabinet Bersingéco

contact@bersingeco.fr

